

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

GOUVERNEMENT

N° 2021- 2287 /GNC

du 8 décembre 2021

Ampliations :

H-C	1
DTE	1
Intéressés	40
JONC	1
Archives	1

ARRETE**admettant des entreprises au bénéfice de « l'allocation de soutien Covid-19 »
durant les périodes de confinement**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 40/CP du 29 juin 2020 instituant des mesures de soutien aux secteurs durablement touchés par les conséquences économiques liées à la crise de la Covid-19 ;

Vu la délibération n° 129 du 11 février 2021 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 2021-59D/GNC du 22 juillet 2021 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration ;

Vu l'arrêté n° 2021-8440/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la prise de fonctions des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8442/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la prise de fonctions du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8776/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la fin de fonctions de M. Samuel Hnepeune et la prise de fonction de M. Vaimu'a Muliava en qualité de membre du gouvernement de Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté 2021-8444/GNC-Pr du 22 juillet 2021 constatant la prise de fonction de la vice-présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2020-469/GNC du 23 mars 2021 fixant les modalités de versement de « l'allocation de soutien Covid-19 » durant la période de confinement ;

Vu l'arrêté conjoint n° 2021-10512 du 6 septembre 2021 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 à l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-11490 du 4 octobre 2021 modifiant l'arrêté n° 2021-10512 du 6 septembre 2021 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 à l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu les demandes motivées présentées par les entreprises concernées, pour bénéficier de « l'allocation de soutien Covid-19 » durant les périodes de confinement fixées par arrêtés,

Reçu en préfecture le 09/12/2021 à 10h08
 954-22380018-2021-209-2021-2287-GNC-AR
 Date de télétransmission : 09/12/2021
 Date de réception préfecture : 09/12/2021

ARRETE

Article 1^{er} : Le bénéfice de « l'allocation de soutien Covid-19 » est accordé aux entreprises et aux employeurs de gens de maison placés dans l'impossibilité de mettre en place les mesures de prévention nécessaires pour protéger la santé des salariés ou de la clientèle du 07 septembre 2021 jusqu'à la fin des périodes de confinement fixées par arrêté conjoint.

L'allocation est versée selon les modalités prévues aux articles 1^{er} à 9 de la délibération modifiée n° 40/CP du 29 juin 2020 susvisée.

Enseigne	Ridet	Secteur d'activité	Nombre de salariés concernés
Carole MERLEAU	0154440.000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Jean Christophe VERGÉ	0120769.001	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Frédéric, Maurice, Hervé BRACQBIEN	0028477.001	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Antoine BOURGUET	0154250.000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Edith RENAULT	7415000.1__	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Daniel BARTILLAT	0032682.001	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Alain NOUARD	29708__.001	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Susanna COUCH	5600600.1__	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Véronique FORLACROIX	8038400.000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Nathalie BERTHELOT	0067517.000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Pascale POANIEWA	38643__.	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
TELLE DENIS	0034457.001	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Priscillia CLEMENT	0124939.001	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Natacha BESNARD	61581__.000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1

Accusé de réception en préfecture
988229880018-20211209-2021-2287GNC-AI
Date de télétransmission : 09/12/2021
Date de réception préfecture : 09/12/2021

Romain MARMONIER	4579690.000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Natacha ESPRIT	1503770.000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Bruno ESPRIT	1513000.000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Céline TOLLAIRE	0146450.000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Jean Francois CANTIN	1213250.000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Lydia MATHELON née MORINI	1357480.000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Juliette VARIER	7912400.0__	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Laurent GIRAUD	3360300.0__	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Anthony CROISE	1961400.000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Jacques LEYRAUD	1357901.000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	2
LEONFORTE	5202100.1__	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Sylvie GODET	82999__.001	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Michele FOURNIER	7575000.____	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Annick TURBAN	18587____	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Céline ARCA- SOGAARD	1418440.001	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Jean-Michel LEGUERE	1723100.1__	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Nathalie CATALAN	0027039.000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Sylvie SCHAEFFER	0043140.000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Sheryl MELLOR	0035255.002	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1

Accusé de réception en préfecture
988-229880018-20211209-2021-2287GNC-AI
Date de télétransmission : 09/12/2021
Date de réception préfecture : 09/12/2021

Olivia BRETEGNIER et Henry CALONNE	7320500.0__	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Glidic LE MOUELLIC	5541000.1__	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Serge JEULIN	0064463.001	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Gilles DEVAUD	83792__.	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	2
Frédéric PIERSON	0060283.000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Christiane BLANC	5913900.2__	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1
Audrey BUBIEN	1213470.00_	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié aux intéressés, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le membre du gouvernement
chargé du travail, de l'emploi,
et de la formation professionnelle,
de la politique du « bien vieillir »,
du handicap, de la recherche et de la mise
en valeur des ressources naturelles,



Thierry SANTA

Le président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie



Louis MAPOU